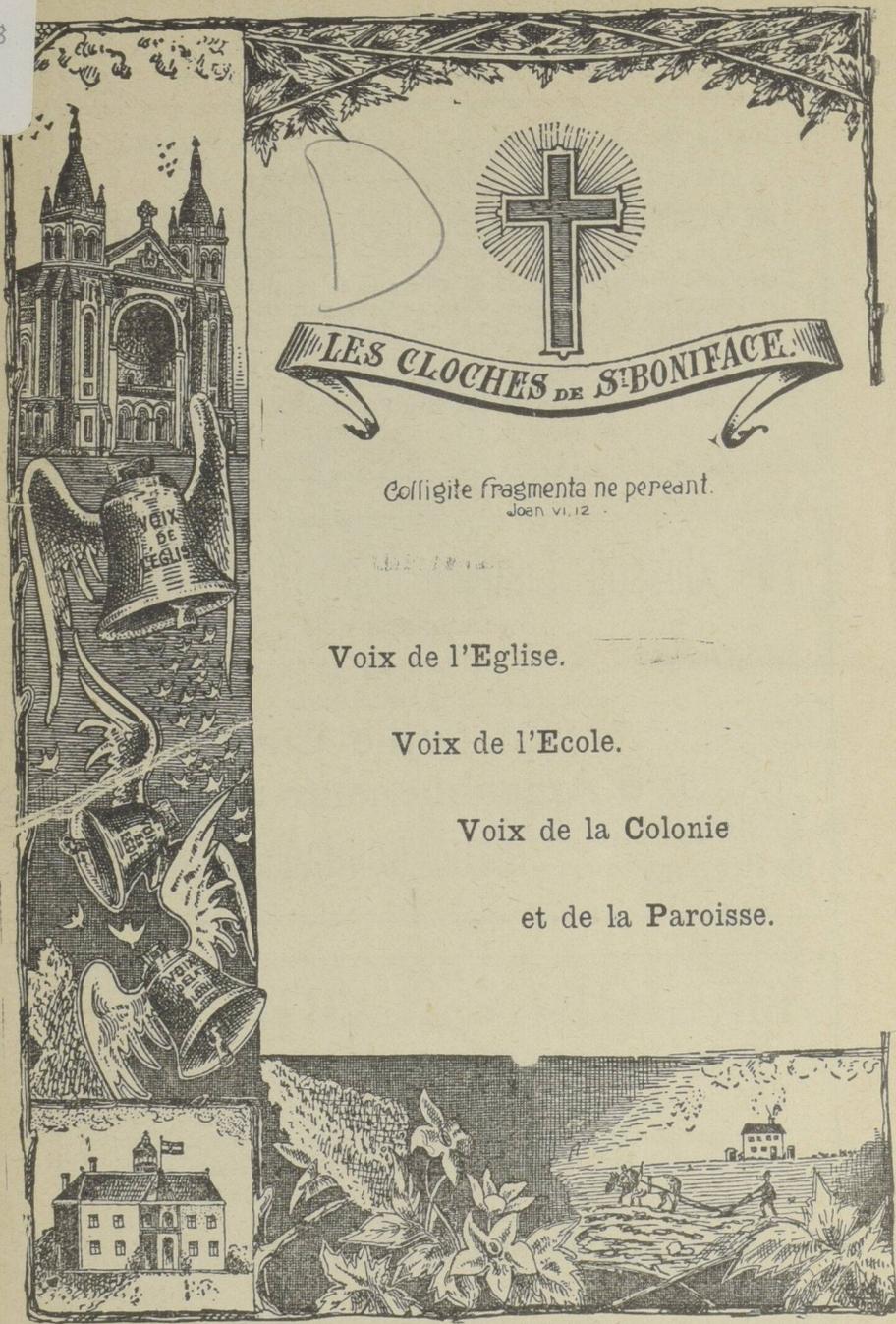


6018/190/1
c.2

PER
C-38
578



D

LES CLOCHES DE S^TBONIFACE.

Colligite fragmenta ne pereant.
Joan. VI. 12

Voix de l'Eglise.

Voix de l'Ecole.

Voix de la Colonie

et de la Paroisse.

Rédaction: S'adresser au Directeur, à l'Archevêché de Saint-Boniface
Administration: Canadian Publishers Ltd., 619, ave. McDermot, Winnipeg
Publiées à Saint-Boniface, Man.

JOSEPH TURNER, Président J. R. TURNER, Vice-Président
ALBERT TURNER, Sec.-Trésorier

The Standard Plumbing and Heating Company, Limited

Ingénieurs pour systèmes de chauffage et de ventilation. Poseurs de plomberies hygiéniques, d'appareils à gaz, de ferblanterie et de feuilles de métal. Prix fournis sur demande.

290-2 Ave Graham, Edifice Colombus, Winnipeg. Téléphone A 1437
Succursale à Saint-Boniface, 46, Ave Provencher. Téléphone N 2371
Téléphone de la résidence: Fort Rouge 906

The Cusson Lumber Company, Limited

MARCHANDS

De Toutes Sortes de Matériaux de Construction

DEPOSITAIRES

Des fameux produits de Peintures, Vernis, etc., marque

Dessinateurs
et Fabricants

'Ville Cathédrale'
d'Ameublements d'Eglises

Coin des Meurons
& Provencher

Saint-Boniface, Manitoba

The JOBIN MARRIN CO., Limited

EPICIERS EN GROS SEULEMENT

Correspondance en Français

Marchandises de qualité à prix raisonnable. Agents spéciaux pour le tabac Boisvert et les célèbres biscuits Dufresne, de Joliette. Attention spéciale donnée aux correspondances françaises.

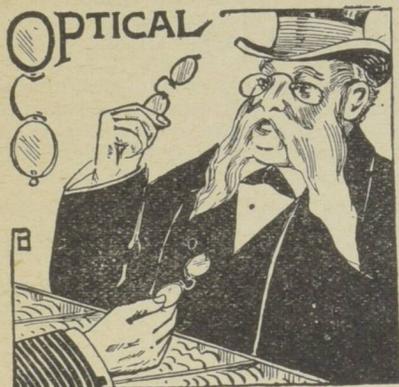
MAGASIN ET BUREAUX

158 Est, Rue Market

WINNIPEG

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Fowler Optical Co. Ltd.



Télé. : A 6411

Anciennement
Royal Optical Co.
est déménagée à
340, AVE PORTAGE
5 portes à l'ouest de
chez Eaton
W. R. FOWLER,
Optométriste

Juniorat de la Sainte - Famille

Saint-Boniface, Man.

COLLEGE APOSTOLIQUE DES MISSION-
NAIRES OBLATS DE MARIE
IMMACULEE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

ADRESSEZ-VOUS AU

REV. P. SUPERIEUR

222 Ave. Provencher

Saint-Boniface

VOUS
TROUVEREZ



AU
MAGASIN

ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'oeil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est : "LA BONNE MARCHANDISE A UN PRIX RAISONNABLE".

Poêles, Ustensiles de Cuisine émaillés; Argenterie, Coutellerie; Marchandises de Sport, de Chasse, de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V.-J. GUILBERT se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

TELEPHONE : A4831

ASHDOWN, Coin des rues Main et Banntyne, Winnipeg

D. Verville

C. E. Gaudette

La Crèmerie de St-Boniface

La seule crèmerie française au Manitoba

297, RUE HORACE - ST-BONIFACE, MAN.



Succursales :

St-Claude et Notre-Dame de Lourdes

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 11 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba.

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

SOMMAIRE:—Encyclique "Rite expiatis" sur le septième centenaire de la mort de saint François — La crémation des cadavres — Nouvel Abbé de Muenster — Pour la fête de Jésus-Christ Roi — Les fêtes de l'Eglise et l'instruction des fidèles — Précieuse bénédiction — Le monument de Mgr Lafèche — L'Evêque des "Glaces Polaires" — Bulletin de "L'Union Missionnaire du Clergé" — Les Rédemptoristes dans l'Annam — Un premier baptême au Cap Esquimau — Bibliographie — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

VOL. XXV

OCTOBRE 1926

No 10

ENCYCLIQUE "RITE EXPIATIS"

SUR LE SEPTIEME CENTENAIRE DE LA MORT
DE SAINT FRANCOIS D'ASSISE (1)

(Suite.)

Préparé par la sainteté, François entreprend l'oeuvre de la réforme

Muni de ces magnifiques vertus, François était tout prêt pour sa vocation qui était de veiller à la réforme et au salut de ses semblables, ainsi que de protéger l'Eglise entière. A Saint-Damien où il avait coutume de prier avec soupis et gémissements, il entendit trois fois une voix venue du ciel: "Va, François, restaure ma maison qui tombe en ruines." Il ne comprit pas le sens caché de cette parole, étant d'ailleurs d'une humilité trop profonde pour se croire capable des plus grandes oeuvres; mais Innocent III devina cependant assez clairement le dessein miséricordieux du Seigneur en apercevant dans une vision François qui soutenait de ses épaules le temple du Latran menaçant ruine.

Fondateur de deux Ordres, pour amener le premier, les hommes, le second, les femmes, à la perfection évangélique, il parcourut en hâte les villes d'Italie et se mit à prêcher par lui-même et par ses premiers disciples la pénitence aux populations en des harangues courtes, mais enflammées. Dans ce ministère, il obtint par la parole et par l'exemple des succès incroyables. Partout où François s'en allait pour remplir sa mission apostolique, le clergé et le peuple venaient au-devant de lui, brandissant des rameaux d'olivier, au chant des hymnes et au son des cloches; les gens de tout âge, des deux sexes et de toutes les classes l'entou-

(1) Cf. "Les Cloches" de septembre, page 181.

raient: de jour et de nuit on assiégeait la maison où il demeurait, afin de le voir, de le toucher, de lui parler et de l'entendre à la sortie; nul ne résistait à ses discours, pas même ceux que l'habitude invétérée enracinait dans le vice. Par suite, une multitude de personnes, même d'âge mûr, renonçaient en masse à tous les biens terrestres, par amour de la vie évangélique; les populations de l'Italie rentraient complètement dans la bonne voie et se confiaient à la direction de François; bien plus, sa famille spirituelle se multiplia à l'infini, et l'on mettait une telle ardeur à le suivre qu'hommes et femmes se préparaient à rompre leur mariage et la vie commune, et que le Patriarche séraphique se voyait souvent contraint de les détourner lui-même de leur dessein de quitter le monde.

Les nouveaux messagers de la pénitence avaient comme but principal de rétablir la paix entre les particuliers, les familles, les cités et les provinces qu'agitaient et ensanglantaient de perpétuelles dissensions. C'est à l'éloquence surhumaine de ces hommes simples qu'il faut attribuer l'établissement d'une vraie concorde, parfois signée en des pactes solennels, à Assise, Arezzo, Bologne, en d'autres villes et en de nombreux bourgs.

La pacification générale et la réforme doivent beaucoup au Tiers-Ordre. C'était un Ordre religieux; mais, par une innovation, il n'était tenu par aucun voeu de religion; il avait pour but d'offrir aux hommes et aux femmes vivant dans le monde les moyens d'observer la loi divine et d'atteindre la perfection chrétienne.

Voici les chapitres principaux de la loi qui régissait la nouvelle Fraternité: N'accepter comme membres que les fidèles professant la foi catholique et obéissant à l'Eglise avec le plus profond respect; manière dont les Tertiaires de l'un et de l'autre sexe entrent dans l'Ordre, et, l'année de noviciat finie, le mari, du consentement de sa femme, la femme, du consentement du mari, promettent d'observer la Règle; porter des vêtements conformes à l'honnêteté et à la pauvreté, et modérer la toilette féminine; défense aux Tertiaires d'assister à des repas ou à des spectacles déshonnêtes, défense de participer aux bals; du jeûne et de l'abstinence; de la confession et de la communion trois fois l'an, après la réconciliation avec ses ennemis et la restitution à leurs possesseurs des biens injustement retenus; défense de porter les armes, sauf pour la protection de l'Eglise romaine, de la foi chrétienne, de sa patrie ou sauf autorisation de leurs ministres; de la récitation des heures canoniales et des autres prières; du testament qu'il faut établir régulièrement dans les trois mois de son entrée dans l'Ordre; ramener promptement la paix, si elle a été troublée entre les Tertiaires ou avec les étrangers; que faire, s'il arrive parfois que ses droits ou privilèges sont combattus ou

violés; ne jamais porter un serment solennel, sauf au cas de nécessité urgente que le Saint-Siège aurait reconnu. A ces prescriptions s'en ajoutaient d'autres de moindre importance sur l'assistance à la messe et les réunions à tenir à date fixe, sur les cotisations à verser, chacun selon ses moyens, pour aider les plus pauvres, surtout les malades, et pour offrir des services funèbres convenables aux Tertiaires; sur les visites à se rendre en cas de maladies, et la correction fraternelle à donner aux Tertiaires coupables et contumaces; sur la nécessité d'accepter les offices ou les charges confiées à l'un ou à l'autre et de les remplir sans négligence; sur la solution des procès.

Nous avons examiné tous ces règlements en détail pour montrer que saint François a par son invincible apostolat et celui de ses Frères, ainsi que par l'institution du Tiers-Ordre, jeté les fondements d'une Société nouvelle, c'est-à-dire changée de fond en comble et ramenée à l'Évangile. Laissons de côté, malgré leur importance, les prescriptions concernant la liturgie et le soin de l'âme; les autres règlements forment, comme on le voit, un programme de vie publique et privée qui fait de la société civile une alliance fraternelle s'ajoutant aux devoirs de la probité et qui, de plus, protège les droits des pauvres et des faibles contre les riches et les puissants, sans léser en rien l'ordre et la justice. Les Tertiaires étant assimilés au clergé, les nouveaux confrères obtinrent nécessairement les exemptions et les immunités dont jouissaient les clercs. Dès lors, les Tertiaires ne prêtèrent pas le serment solennel de vasselage et, quand ils furent appelés à entrer dans la milice ou à partir en guerre, ils ne prirent pas les armes. En effet, à la loi féodale ils opposaient la loi du Tiers-Ordre, et, si on arguait de leur condition servile, ils répondaient qu'ils avaient acquis la liberté. Fortement molestés par les puissants qui avaient un vif intérêt à rétablir l'ancien état de choses, les Tertiaires eurent pour protecteurs et pour défenseurs Honorius III et Grégoire IX qui, même avec l'aide de peines sévères, brisèrent les résistances et l'hostilité. C'est ainsi qu'une révolution salutaire se fit dans la société. La nouvelle institution dont saint François était le Père et le Législateur s'étendit et se fortifia dans les nations chrétiennes, y apportant l'amour de la pénitence et l'innocence des moeurs; non seulement les Pontifes, les cardinaux, les évêques, mais les rois et les princes, dont plusieurs brillèrent de la gloire des saints, reçurent avec ferveur les insignes du Tiers-Ordre et se pénétrèrent, avec l'esprit franciscain, de la sagesse évangélique; la cité remit en honneur les plus exquises vertus, en un mot la face de l'univers fut renouvelée.

“Homme catholique et tout apostolique”, François, qui avait veillé avec un soin merveilleux à l'amendement des fidèles, travailla aussi à convertir les païens à la foi et à la loi du Christ et

il ordonna aux siens d'y employer tous leurs efforts. Il n'est pas nécessaire de rappeler en de longues phrases une chose très connue : son désir de répandre l'Évangile et de subir le martyre, son voyage en Égypte en compagnie de quelques Frères et son audacieuse entrevue avec le sultan. Combien de Frères Mineurs missionnaires ont été, au début de l'Ordre et comme à son printemps, martyrisés en Syrie et en Mauritanie, ne le trouvons-nous pas écrit avec honneur dans les fastes de l'Église ? La nombreuse postérité de saint François a continué cet apostolat au cours des siècles, même au prix du sang généreusement répandu, et la faveur du Pontife romain lui a confié plusieurs régions à cultiver.

Sa gloire posthume

Nul ne s'étonnera donc, après sept siècles, que le souvenir des bienfaits immenses dus à cet homme n'ait pas été effacé et ne puisse jamais l'être. Sa vie et ses œuvres qui, selon le mot de Dante, devraient être célébrées par des chants célestes plutôt que par des louanges humaines, les âges se les transmettent l'un à l'autre pour les proposer à l'admiration respectueuse, de telle sorte que son insigne sainteté ne le fait pas resplendir seulement au regard de l'univers catholique, mais qu'elle l'entoure aussi d'une gloire nationale, lui qui rendit illustre dans le monde entier le nom d'Assise. Peu après la mort du Père Séraphique, la dévotion populaire éleva, çà et là, en son honneur, des églises, merveilles d'architecture et d'ornementation ; les plus célèbres artistes rivalisèrent de génie pour reproduire dans leurs tableaux, leurs sculptures, les traits et les gestes de saint François. A Sainte-Marie-des-Anges, dans cette plaine d'où l'humble et pauvre François était parti riche pour le ciel, et de même à son glorieux sépulchre, qui s'enfonce dans la colline d'Assise, les étrangers affluent de toutes parts, seuls ou en groupe, afin de vénérer la mémoire de ce héros, d'en tirer profit pour leur âme et de contempler ces immortels chefs-d'œuvre. Le Saint d'Assise eut pour le chanter, comme nous l'avons vu, un panégyriste incomparable, Dante Alighieri, et il ne manqua pas d'écrivains pour le célébrer, dans leurs études sur les littératures italienne et étrangères.

Le vrai portrait de saint François

A notre époque surtout, les questions franciscaines attirèrent l'attention subtile des érudits, elles furent le thème de très nombreux écrits publiés en diverses langues, elles inspirèrent des œuvres et compositions de grande valeur, et de ce mouvement il naquit chez la plupart des contemporains à l'égard de saint François, une admiration très vive, mais pas toujours très sûre. Plusieurs veulent voir en lui un homme porté par la vivacité naturelle de son génie à l'expression poétique de ses sentiments, et dont le cantique charme la postérité érudite comme étant le plus

ancien document de la langue italienne naissante; beaucoup admirent l'amant de la nature, que remplissaient d'une infinie douceur la majesté des êtres inanimés, l'éclat des astres, la splendeur des monts et des vallées de l'Ombrie, la beauté des animaux, et qui, à l'exemple d'Adam innocent au paradis terrestre, gagnait par sa parole l'obéissance merveilleuse des animaux auxquels semblait l'unir un lien de fraternité; les uns célébrèrent son patriotisme, parce que notre Italie, qui eut l'honneur d'être son berceau, reçut de lui plus de bienfaits qu'aucune autre nation; d'autres chantent l'homme qui aimait d'un singulier amour tous les hommes.

Toutes ces choses sont vraies, mais elles sont moins importantes, et il faut les bien comprendre. Les considérer comme essentielles ou les faire servir à excuser sa mollesse et à favoriser ses théories et ses passions, c'est fausser le véritable portrait de saint François. C'est l'ensemble de ses héroïques vertus déjà signalées, c'est l'austérité de sa vie, c'est la prédication de la pénitence, c'est son action multiple et laborieuse pour la réforme de la société, c'est cela qui fit le véritable saint François, celui que le peuple chrétien doit imiter plus qu'admirer. Héraut du grand Roi, il s'efforça de former les hommes à la sainteté évangélique et à l'amour de la croix, il ne rêvait pas de susciter seulement des amateurs de fleurs, d'oiseaux, d'agneaux, de poissons et de lièvres. S'il semble avoir porté aux créatures une tendre affection et les appelle, si petites qu'elles soient, du nom de frère ou de soeur — affection légitime, si elle reste dans l'ordre, — il ne les aimait pas pour une autre raison qu'en vertu de sa charité envers Dieu: "il savait qu'elles ont la même origine que lui" (S. Bonav. *Leg. Maj.*, VIII, no 6), et il contemplait en elles la bonté de Dieu; car "il suit partout son Bien-Aimé, épiant les traces qu'il laisse sur les êtres, et, de toutes les créatures, il se fait une échelle pour atteindre son trône" (Th. de Celano, *Leg.* II, no 165).

Au reste, rien n'empêche les Italiens de se glorifier d'un Italien que la liturgie ecclésiastique elle-même appelle "Lumière de la patrie". Rien n'empêche les amis du peuple de célébrer l'amour de François pour tous les hommes, et surtout pour les pauvres. Mais que les premiers évitent de se laisser emporter par un amour excessif de leur nation, et, en le proclamant comme un modèle et un symbole de leur ardente passion pour leur nation, de diminuer en lui le *vir catholicus*, le catholique! Que les seconds évitent d'en faire un précurseur et un appui de leurs erreurs, ce dont il était on ne peut plus éloigné! D'ailleurs, tous ceux que charment non sans un sentiment de piété ces gloires moindres du Saint d'Assise et qui organisent avec activité et amour les solennités du centenaire, méritent Notre louange, et plaise à Dieu que le succès de l'événement les excite vivement à

considérer d'un regard plus subtil l'image authentique de ce très grand imitateur du Christ et leur fasse désirer des grâces plus élevées.

Les fêtes du centenaire

Nous prenons un vif plaisir, Vénérables Frères, à voir que, grâce à l'entente cordiale des gens de bien, on prépare partout des solennités religieuses et civiles pour célébrer le souvenir du bienheureux Patriarche pendant le 7^e centenaire de sa mort, cela surtout dans les provinces qu'il a illustrées durant sa vie par sa présence, l'éclat de sa sainteté et la gloire de ses miracles. Nous voyons en esprit et presque sous les yeux les multitudes de pèlerins qui visiteront Assise, les plus proches sanctuaires de la verdoyante Ombrie, les hauteurs abruptes de l'Alverne et les collines saintes de la vallée de Rieti. Après avoir salué pieusement ces lieux où François semble encore vivre et proposer l'imitation de ses vertus, il est impossible qu'ils s'en retournent chez eux sans être plus pleinement imprégnés de l'esprit franciscain. En effet, pour employer les termes de Léon XIII, "voici ce qu'il faut penser des honneurs qui vont être rendus à saint François: ils seront agréables à celui qu'ils exaltent, surtout s'ils sont utiles à ceux qui les offrent; que les hommes s'efforcent de réaliser en eux une certaine ressemblance de celui dont ils admirent les vertus excellentes et de s'améliorer en l'imitant, c'est en cela que consistera leur fruit solide et durable." (Encycl. *Auspicato*, 17 sept. 1882.) On dira peut-être qu'il faut aujourd'hui sur terre un autre saint François pour restaurer la société chrétienne. Mais que les hommes prennent avec une ardeur renouvelée saint François comme le maître de leur piété et de leur conscience; qu'ils imitent et reproduisent tous en eux-mêmes les exemples qu'il laissa, lui qui fut "le miroir de la vertu, le chemin de la droiture, la règle des mœurs" (Bréviaire des Frères Mineurs), est-ce que cela ne suffira pas pour guérir notre époque et supprimer ses vices?

Exhortations aux Trois Ordres

Il faut d'abord que ses fils si nombreux appartenant aux trois Ordres reproduisent la splendide image de leur Père et Législateur; ces Ordres, "répandus sur toute la surface du globe — comme l'écrivait Grégoire IX à la bienheureuse Agnès, fille du roi de Bohême, — rendent tous les jours et de diverses façons gloire au Tout-Puissant." (Ep. de *Conditore omnium*, 9 mai 1238.) Nous félicitons vivement les religieux du premier Ordre, tous ceux qui portent le nom franciscain, de ce que les persécutions et les spoliations les plus indignes leur rendent de plus en plus, comme à un or très pur, leur splendeur première, et Nous désirons de tout coeur que l'exemple de leur pénitence et de leur humilité soit comme un éloquent réquisitoire contre la

concupiscence de la chair et contre l'orgueil qui sont si répandus. A eux de rappeler leur prochain à la pratique des préceptes de l'Évangile; ils l'obtiendront moins difficilement s'ils observent scrupuleusement leur sainte Règle que leur Fondateur appelait "le livre de vie, l'espérance du salut, la moelle de l'Évangile, la voie de la perfection, la clé du paradis, le pacte de l'éternelle alliance." (Th. de Celano, *Leg.*, II, 208.) Que le Patriarche séraphique ne cesse de protéger du haut du ciel la vigne qu'il a plantée de ses propres mains, qu'il fortifie de la sève de la charité sa multiple descendance, afin qu'ayaant tous "un même coeur et une même âme", ses fils s'adonnent avec zèle au renouvellement de la famille chrétienne.

Quant aux vierges du second Ordre qui partagent "la vie angélique qui doit à Claire son éclat", qu'elles continuent d'être comme des lis dans les parterres du jardin du Seigneur, à répandre leur parfum et à plaire à Dieu par la blancheur immaculée de leur âme. Que par leur intercession les coupables viennent en bien plus grand nombre implorer la clémence du Christ Seigneur et que le retour de ces enfants à la grâce divine et à l'espérance du salut éternel multiplie les joies de Notre Mère l'Eglise.

Nous faisons enfin appel aux Tertiaires, réunis dans des communautés régulières ou vivant dans le monde, pour qu'ils s'efforcent aussi par leur apostolat de hâter les accroissements spirituels du peuple chrétien. Dès les débuts, cet apostolat leur mérita, de la part de Grégoire IX le titre de soldats du Christ et d'autres Macchabées; de nos jours, il a la même importance pour le salut commun, pourvu que, formés à l'image de leur Père, ils portent, à travers le monde, où leur nombre s'est multiplié, l'innocence et l'intégrité des moeurs. Nos prédécesseurs, Léon XIII, dans l'Encyclique *Auspicato* et Benoît XV dans l'Encyclique *Sacra propediem* exprimaient aux évêques de l'univers catholique un vif souhait, dont Nous aussi, Vénérables Frères, Nous attendons la réalisation de votre zèle pastoral: Nous désirons que vous favorisiez, de toute manière, le Tiers-Ordre franciscain, en enseignant à votre troupeau, — par vous-mêmes ou par des prêtres formés et entraînés au ministère de la parole — en quoi consiste cet Ordre d'hommes et de femmes vivant dans le monde, quelle estime il mérite, combien il est aisé d'entrer dans la Fraternité et combien facile l'observation de ces lois très saintes, l'abondance des indulgences et des privilèges dont jouissent les Tertiaires; enfin, l'immense utilité du Tiers-Ordre pour les individus et pour la communauté. Persuadez à ceux qui ne sont pas inscrits dans cette noble milice de s'y engager cette année même; quant à ceux auxquels leur âge ne permet pas encore cet acte, qu'ils s'y ins-

crivent comme aspirants pour s'habituer dès leur enfance à cette sainte discipline.

* * *

Dieu semble vouloir, par les événements salutaires dont la célébration se succède, que Notre Pontificat ne passe pas sans produire d'heureux fruits pour le catholicisme. Ces solennités du centenaire de saint François, "qui, pendant sa vie, affermit la maison du Seigneur et, durant ses jours, consolida le temple" (*Eccl.*, L, I), Nous les voyons approcher avec une joie d'autant plus profonde que, depuis la fleur de l'âge, Nous l'avons vénéré avec une souveraine piété comme Protecteur et que par la pieuse réception des insignes du Tiers-Ordre, Nous sommes depuis longtemps du nombre de ses enfants. En ce 7e centenaire de la mort du Père Séraphique, puisse l'intercession de saint François attirer sur l'univers catholique, sur notre peuple de tels bienfaits que cette année reste à jamais mémorable dans l'histoire de l'Eglise.

Comme gage des bienfaits célestes et en témoignage de paternelle bienveillance, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 30 avril de l'année 1926, de Notre Pontificat, la cinquième.

PIE XI, PAPE.



LA CREMATION DES CADAVRES

Les Acta Apostolicae Sedis du 1er juillet contiennent une instruction adressée à tous les évêques par la Congrégation du Saint-Office sur l'incinération des cadavres. En voici le texte :

Dans plusieurs régions, la pratique de la crémation des cadavres se répand de plus en plus, comme on le rapporte, et cela, contrairement aux déclarations et aux prescriptions répétées du Siège apostolique. Pour éviter qu'un abus aussi grave ne s'enracine là où il s'est implanté, ou bien ne s'étende ailleurs, la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office a estimé, avec l'approbation du Saint-Père, qu'il était de sa charge d'attirer de nouveau et avec plus d'instance l'attention des Ordinaires de l'univers.

Beaucoup de personnes, même parmi les catholiques, n'hésitent pas à célébrer comme l'une des principales conquêtes du progrès social et de l'hygiène cette coutume barbare qui répugne non seulement au sentiment de piété chrétienne et même naturelle à l'égard du corps des défunts, mais qui s'oppose à la discipline constante de l'Eglise dès ses tout premiers débuts ; aussi, la Sacrée Congrégation exhorte-t-elle tout d'abord, avec le plus d'énergie possible, les pasteurs du troupeau chrétien à faire savoir

de toutes manières à leurs ouailles que les ennemis du nom chrétien célèbrent et propagent l'incinération des corps dans le but de détourner peu à peu les âmes de la pensée de la mort, ainsi que de l'espérance de la résurrection, et de préparer ainsi les voies au matérialisme. Certes, l'incinération des cadavres n'étant pas absolument mauvaise en elle-même, peut, en certaines occasions extraordinaires et pour une raison certaine et grave de bien public, être autorisée, et elle l'est, en effet; mais la pratiquer ou la favoriser comme un usage commun et une règle ordinaire, c'est évidemment chose impie, scandaleuse et, par le fait, gravement illicite; aussi, les Souverains Pontifes, et dernièrement le nouveau Code de droit canonique (can. 1203, ss. 1), l'ont-ils à juste titre réprouvée.

Sans doute, le décret du 15 décembre 1886 (Collect. P. F. n. 1665) n'interdit pas les cérémonies et les prières ecclésiastiques "quand il s'agit de ceux dont les corps sont incinérés non en vertu de la volonté du défunt, mais par suite d'une intervention étrangère"; mais le décret note expressément que cette exception ne vaut que si une déclaration opportune, affirmant cette intervention d'une volonté étrangère pour exiger la crémation, peut efficacement éviter le scandale; si des circonstances spéciales ne laissent pas espérer ce résultat, même dans ce cas, il n'est pas douteux que l'interdiction des funérailles ecclésiastiques ne demeure entière.

Ils sont évidemment bien loin de la vérité ceux qui s'appuient sur la raison spécieuse que le défunt avait coutume, durant sa vie, de pratiquer quelque acte de religion, ou que peut-être, au lit de mort, il a rétracté son intention mauvaise, et qui jugent licite de célébrer pour lui, le corps présent, les obsèques ecclésiastiques, bien que ce corps doive ensuite, selon la volonté propre du défunt, être livré au feu. Comme il ne peut exister aucune preuve certaine de cette rétractation conjecturale, il est clair qu'il ne peut en être tenu aucun compte au for externe.

Il est à peine utile de noter que, dans tous les cas où il n'est pas permis de célébrer pour le défunt des funérailles ecclésiastiques, il n'est pas même permis d'accorder à ses cendres la sépulture ecclésiastique ou de les conserver de quelque manière que ce soit dans un cimetière béni; d'après les prescriptions du canon 1212, elles doivent être déposées dans un lieu séparé.

Dans le cas où l'autorité civile du lieu, ennemie de l'Eglise, exigerait le contraire par la violence, qu'il ne manque pas de prêtres pour résister, avec un courage égal au devoir, à cette violation ouverte des droits de l'Eglise, et qu'ils s'abstiennent de toute intervention, après les protestations convenables. Ensuite, qu'ils ne cessent, lorsque l'occasion se présente, de prêcher en public ou en particulier l'excellence, l'utilité et la signification

sublime de la sépulture ecclésiastique, de sorte que les fidèles connaissent l'intention de l'Église et se détournent de l'impiété de la crémation.

Seule l'union des forces permettra d'atteindre aisément ce but. Aussi, la Sacrée Congrégation veut-elle que les chefs des diverses régions ecclésiastiques se réunissent, si la chose l'exige, chez leur métropolitain propre, et qu'ensemble ils recherchent, discutent et décident les moyens qu'ils jugent les plus opportuns dans le Seigneur, et qu'ensuite ils informent le Saint-Siège de leurs décisions, de l'exécution de celles-ci et des résultats obtenus.

Donné à Rome, dans le palais du Saint-Office, le 13 juin 1926.

R., card. MERRY del VAL.



NOUVEL ABBE DE MUESTER. SASK.

Le 8 septembre dernier les Pères Bénédictins de l'abbaye Saint-Pierre de Muenster, Sask., ont élu un nouvel abbé en la personne du T. R. P. Séverin Gertken, du monastère de Saint-Jean, Colledgeville, Minn. Il succède au T. R. P. Michel Ott, démissionnaire.



POUR LA FETE DE JESUS-CHRIST ROI

LA CONSECRATION DU GENRE HUMAIN AU SACRE COEUR DE JESUS

N. S. Père le Pape, en même temps qu'il établissait dans toute l'Église catholique la fête de Jésus-Christ Roi par l'encyclique *Quas primas* du 11 décembre dernier, ordonnait de réciter ce jour-là devant le Saint Sacrement exposé la consécration du genre humain au Sacré Cœur, dont les *Acta Apostolicae Sedis* ont donné les formules française et anglaise dans leur livraison du 5 novembre 1925.

Plusieurs Ordinaires se sont demandé si la consécration du genre humain au Sacré Cœur, ordonnée pour le jour même de la fête du Sacré Cœur par S. S. Pie X (Décret de la S. Cong. des Indul., 22 août 1906), était encore obligatoire et si, après la consécration qui sera faite le jour de la nouvelle fête de Jésus-Christ Roi, il va falloir ajouter les litanies du Sacré Cœur.

La Sacrée Congrégation des Rites, en date du 28 avril 1926 (A. A. S., août 1926, page 219), a répondu que la consécration du genre humain au Sacré Cœur, le jour même de la fête du Sacré Cœur, est maintenant facultative, mais, dit le décret, si on la fait, on devra se servir de la nouvelle formule de Pie XI. De plus le même décret statue que le jour même de la fête de

Jésus-Christ Roi, on devra, à la consécration lue devant le Saint-Sacrement exposé, ajouter les litanies du Sacré Coeur.

Voici le texte de la formule française de la *Consécration du genre humain au Sacré Coeur de Jésus* modifié par Pie XI :

“Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain, jetez un regard sur nous, qui sommes humblement prosternés devant votre autel. Nous sommes à vous, nous voulons être à vous; et, afin de vous être plus étroitement unis, voici que, en ce jour, chacun de nous se consacre spontanément à votre Sacré Coeur.

“Beaucoup ne vous ont jamais connu; beaucoup ont méprisé vos commandements et vous ont renié. Miséricordieux Jésus, ayez pitié des uns et des autres et ramenez-les tous à votre Sacré Coeur.

“Seigneur, soyez le Roi, non seulement des fidèles qui ne se sont jamais éloignés de vous, mais aussi des enfants prodiges qui vous ont abandonné; faites qu'ils rentrent bientôt dans la maison paternelle pour qu'ils ne meurent pas de misère et de faim.

“Soyez le Roi de ceux qui vivent dans l'erreur ou que la discorde a séparés de vous; ramenez-les au port de la vérité et à l'unité de la foi, afin que bientôt il n'y ait plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. Soyez le Roi de tous ceux qui sont encore égarés dans les ténèbres de l'idolâtrie ou de l'Islamisme, et ne refusez pas de les attirer tous à la lumière de votre royaume. Regardez enfin avec miséricorde les enfants de ce peuple qui fut jadis votre préféré; que sur eux aussi descende, mais aujourd'hui en baptême de vie et de rédemption, le Sang qu'autrefois ils appelaient sur leurs têtes.

“Accordez, Seigneur, à votre Eglise une liberté sûre et sans entraves; accordez à tous les peuples l'ordre et la paix; faites que, d'un pôle du monde à l'autre, une seule voix retentisse: Loué soit le Divin Coeur qui nous a acquis le salut, à Lui honneur et gloire dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

CONSECRATION OF THE HUMAN RACE TO THE SACRED HEART OF JESUS

Most sweet Jesus, Redeemer of the human race, look down upon us humbly prostrate before Thy altar. We are Thine, and Thine we wish to be; but, to be more surely united with Thee, behold each of us freely consecrates himself today to Thy most Sacred Heart. Many indeed have never known Thee; many too, despising Thy precepts, have rejected Thee. Have mercy on them all, most merciful Jesus, and draw them to Thy Sacred Heart. Be Thou King, O Lord, not only of the faithful who have never forsaken Thee, but also of the prodigal children who

have abandoned Thee; grant that they may quickly return to their Father's house lest they die of wretchedness and hunger. Be Thou King of those who are deceived by erroneous opinions, or whom discord keeps aloof, and call them back to the harbor of truth and unity of faith, so that soon there may be but one flock and one Shepherd. Be Thou King of all those involved in the darkness of idolatry or of Islamism, and refuse not to draw them all into the light and kingdom of God. Turn Thine eyes of mercy toward the children of that race, once Thy chosen people. Of old they called down upon themselves the Blood of the Saviour; may It now descend upon them a laver of redemption and of life. Grant, O Lord, to Thy Church assurance of freedom and immunity from harm; give peace and order to all nations, and make the earth resound from pole to pole with one cry: Praise to the divine Heart that wrought our salvation; to It be glory and honor forever. Amen.



LES FETES DE L'EGLISE ET L'INSTRUCTION DES FIDELES

Dans l'Encyclique qui institue la fête annuelle du Christ-Roi, S. S. Pie XI a fait, au sujet du rôle que les fêtes jouent dans la conservation et la popularisation des dogmes catholiques, une importante réflexion sur laquelle il nous paraît bon de fixer l'attention de nos lecteurs.

Voici ce que dit le Pape :

Pour instruire le peuple des vérités de la foi et l'élever aux joies de la vie intérieure, les solennités annuelles des mystères sacrés ont bien plus d'efficacité que tous les documents, même les plus graves, du magistère ecclésiastique; ceux-ci n'atteignent en effet, qu'un nombre restreint d'hommes éclairés; celles-là frappent et instruisent tous les fidèles; les uns touchent l'esprit surtout, les autres affectent salutairement l'homme entier, esprit et coeur. Composé d'âme et de corps, l'homme se laisse nécessairement émuvoir et exciter par les solennités extérieures des fêtes; la variété et la splendeur des cérémonies sacrées l'imprègnent abondamment de la doctrine de l'Eglise et, les changeant en suc et en sang, l'homme les fait servir au progrès de sa vie spirituelle.

Cette pensée d'une psychologie à la fois si simple et si profonde, est toute semblable à celle qui a inspiré Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'institution des sacrements. L'homme étant composé d'une âme et d'un corps, le divin Fondateur de l'Eglise a voulu qu'à chaque étape de la vie spirituelle la grâce divine qui est infusée à cette occasion dans l'âme des fidèles lui soit conférée par le moyen d'un sacrement, "signe visible de la grâce

sacramentelle *invisible*." Le signe sensible, "matière" et "forme", est perçu par le *corps* et représente extérieurement la grâce qui est communiquée à l'*âme*.

Admirable économie de la vie spirituelle qui est enseignée aux enfants et aux adultes lorsqu'on leur explique le catéchisme et qui est ici-bas la consolation des fidèles qui connaissent et pratiquent la religion.

Les fêtes remplissent au cours de l'année liturgique exactement le même rôle relativement à l'expression extérieure, à la conservation fidèle et au développement de la doctrine catholique dans l'esprit des chrétiens.

En fait — chacun le sait sans l'avoir toujours remarqué, — les si touchantes fêtes de Noël expriment et font en quelque sorte vivre dans l'âme des générations successives le mystère de l'Incarnation et les grandes leçons de la vie de la Sainte Famille.

Chaque année, pendant la Semaine Sainte, les cérémonies du Vendredi-Saint et de Pâques sont le merveilleux catéchisme qui redit au peuple chrétien les mystères de la Rédemption et de la Résurrection.

Quoi de plus populaire, de plus saisissant, de plus puissamment instructif encore que les fêtes de la Toussaint par lesquelles l'Eglise redit aux fidèles la leçon suprême des fins dernières, les espérances du ciel, les consolations de l'admirable dogme de la communion des saints!

Cela, tout le monde le sait, bien que beaucoup se contentent de s'appliquer pratiquement à eux-mêmes ce bienfait catéchistique de nos fêtes du cycle liturgique, sans en faire théoriquement la haute philosophie.

Dans l'Encyclique *Quas primas*, S. S. Pie XI n'est pas entré dans tout ce détail, mais il a tenu à rappeler en un remarquable coup d'œil historique que les fêtes des martyrs aux premiers siècles ont été un efficace encouragement aux fidèles de professer leur foi au besoin jusqu'à l'effusion de leur sang; que les fêtes des saints ont été de tout temps une perpétuelle exhortation à la pratique des vertus qui constituent la sainteté; que les fêtes de Marie ont été le moyen providentiel adopté pour développer le culte de la Très Sainte Vierge et la fête du Saint Sacrement, le principe du déploiement merveilleux du culte envers la Sainte Eucharistie.

Un détail nous a frappé dans le texte pontifical. S. S. Pie XI dit:

La solennité du Sacré Coeur de Jésus fut institué à l'époque où les âmes, affaiblies et abattues par la tristesse et la sévérité chagrine du jansénisme, se sentaient refroidies jusqu'à la moelle

et se détournaient avec effroi de la charité divine et de l'espérance du salut.

L'extension progressive de la fête du Sacré-Coeur de Jésus et l'effet continu de la solennisation ont tellement bien atteint le but providentiel de cette fête, que le jansénisme a disparu peu à peu. Il faut avoir été témoin de certains faits, avoir constaté de ses yeux certains abus, pour comprendre toute la portée du service rendu. Il y a soixante ans, une occasion nous rendit personnellement témoin de l'indignation d'un haut personnage ecclésiastique de France en fonctions contre l'exhibition d'une statue du Sacré Coeur telle qu'il y en a maintenant absolument partout. Entre l'époque où un évêque, fort respectable du reste, était choqué par la vue de la statue du Sacré Coeur, et la nôtre où cette statue rayonne partout, il y a toute la distance d'années nécessaire pour qu'une fête se propage et exerce son action catéchistique.

Et voilà pourquoi le Souverain Pontife, dans son esprit philosophique si profond et son zèle apostolique si ardent, a institué la fête du Christ-Roi.

Il veut que, par cet enseignement catéchistique souverain que constitue une fête solennelle, son explication par les évêques, sa vulgarisation par les prédicateurs, sa pénétration par les fidèles, peu à peu, le "laïcisme" qui est le fléau intellectuel de notre société, mortellement atteinte par l'esprit de Jean-Jacques Rousseau et de la Révolution, cède la place à la doctrine catholique qui enseigne la royauté de Jésus-Christ.

Jésus-Christ, Roi des intelligences par sa vérité, Roi des coeurs par son amour; Jésus-Christ, Roi des consciences et des vies individuelles par la pratique des vertus; Jésus-Christ, Roi des familles qui doivent vivre prosternées à ses pieds et fidèles à ses enseignements; Jésus-Christ, Roi de toutes les sociétés, nations, associations, qui en lui seul peuvent trouver la base solide de leurs institutions, sous peine de ruines gigantesques et d'anarchie totale, — voilà ce que redira sans cesse au monde la fête du Christ-Roi.

(*La Croix.*)

FRANC.



PRECIEUSE BENEDICTION

Le 20 mai, — lisons-nous dans le *Bulletin* de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest, livraison de septembre — à genoux aux pieds du Souverain Pontife, il était donné à la Directrice de la Ligue d'offrir à Sa Sainteté notre cher Bulletin. Les numéros, déjà parus, avaient été reliés en un beau volume, à tranche dorée et couverture de luxe, portant les armes du Souverain Pontife. Avec ce don, une filiale offrande des Institu-

trices, renfermée dans une magnifique enveloppe en parchemin, artistement décorée, représentant les armes de la Ligue, avec ces simples mots en écriture artistique aussi :

“A SA SAINTETÉ PIE XI
*La Ligue des Institutrices Catholiques
de l'Ouest Canadien.*”

L'enveloppe était retenue par un riche cordon terminé par de beaux glands d'or. Le tout très délicat, très simple, dans un ton qui rappelle un peu notre grand pays de l'Ouest.

A ces paroles : “*La Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest du Canada m'a chargée d'offrir à Votre Sainteté ses sentiments de filiale vénération, son Bulletin, sa modeste offrande.... et de solliciter la plus paternelle de vos bénédictions....*”³³, le Souverain Pontife sourit.... Prenant bien cordialement le livre et l'enveloppe, il dit avec un accent, accompagné d'un geste tout paternel : “*J'accepte.... avec plaisir.... et reconnaissance!*” Puis, le Saint Père ouvre le livre.... le feuillette lentement, et daigne ajouter aimablement, tandis que l'index de sa main droite rythme ses paroles d'un signe bien caractéristique : “*Nous verrons ce que c'est.*” Levant ensuite sa main, et appuyant sur chaque parole, comme pour la mieux faire pénétrer dans l'âme : “*En attendant...., montrant le Bulletin, “je le bénis.... et je vous bénis.... vous.... les Ecoles de l'Ouest du Canada.... les Institutrices.... les Elèves.... cette belle Oeuvre et tous ceux qui s'en occupent* ” Et, avec un grand geste, le Pape prononça distinctement, solennellement, les paroles de la bénédiction. Ensuite, tendant paternellement sa main à l'heureuse Directrice, celle-ci la prit avec un respectueux et filial empressément, dans ses mains, et la baisa longuement dans un élan de foi et d'amour, au nom de la Ligue....

Oui, la Ligue était à genoux pour prêter hommage de fidélité au Souverain Pontife.... et du lointain Canada un écho silencieux semblait venir : “Saint Père, nous jurons d'être toujours à Vous!....”



LE MONUMENT DE MGR LAFLECHE

Dans notre livraison de janvier 1924 nous reproduisons l'éloquente lettre pastorale de S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, annonçant, “pour obéir au voeu populaire, qui demandait l'érection d'un monument à la mémoire de Mgr Lafleche,” la formation de comités pour prélever l'argent nécessaire. La souscription se fit en peu de temps, l'artiste se mit à l'oeuvre et le 26 septembre le monument fut dévoilé et inauguré. Le R. P. Thomas Pintal, provincial des Rédemptoristes et ancien élève du

Séminaire des Trois-Rivières, avait été chargé de faire l'éloge du héros. Nous sommes heureux de reproduire la partie où l'orateur a si bien rappelé les douze années de dévouement et d'apostolat que le grand évêque a consacrées aux missions de l'Ouest canadien au début de son sacerdoce :

“En 1843, il n'est que diacre, et déjà il se sent mûr pour l'apostolat!... Mgr Provencher, l'héroïque fondateur des missions de l'Ouest canadien, est de passage à Nicolet, en quête d'auxiliaires. Il parle de ces nombreuses peuplades de sauvages et des groupements de métis délaissés dans ces lointaines régions sans aucun secours religieux. Il parle des labeurs pénibles, des souffrances continuelles que doivent endurer les trop rares ouvriers qui travaillent dans cette malheureuse partie de la vigne de Jésus-Christ. Ce récit émouvant captive l'attention de Mgr Laflèche et fait battre toutes les fibres de son coeur. Lui aussi veut être missionnaire; ces labeurs, ces souffrances, ce martyre peut-être, lui aussi il veut les endurer, les embrasser et les subir. Il va se jeter aux pieds de Mgr Provencher et lui redit les mots de Jésus à son Père: *Ecce ego, mitte me, me voici, emmenez-moi.* Mgr Provencher l'embrasse en remerciant Dieu de lui donner un si précieux secours. Quelques mois plus tard, notre missionnaire reçoit l'onction sacerdotale, à Québec, des mains de Mgr Turgeon, célèbre sa première messe dans l'église de Saint-Roch; puis, disant adieu à ses amis, à ses parents, à sa chère *Alma Mater*, le Séminaire de Nicolet, embrassant une dernière fois sa mère bien-aimée, il s'embarque avec Mgr Provencher sur ces légendaires canots d'écorce et, après un voyage de cinquante-cinq jours, arrive sur ce théâtre de son apostolat tant désiré, véritable terre promise du dévouement et du sacrifice. Comment le suivre dans cet apostolat si actif, si laborieux et si crucifiant qui va se poursuivre douze longues années? Rien ne peut rebuter ni même ralentir le zèle qui le consume. Ni les rigueurs d'un climat excessif, ni les difficultés des langues indiennes, ni les courses à travers ces immenses prairies ou sur les lacs profonds et les rivières entrecoupées de rapides dangereux, ni même la rebutante compagnie des sauvages dont il rêvait souvent de partager les tentes enfumées et la grossière nourriture. Et après ces courses et ces labeurs, rentré dans sa pauvre cabane de l'Île-à-la-Crosse, brisé de fatigues et épuisé par la faim, il ne trouvait pas de plus doux réconfort que la lecture de l'Écriture sainte, ou de l'Histoire de l'Église; ou bien encore, unissant sa voix à celle de son compagnon d'apostolat, le R. P. Taché, Oblat de Marie, il chantait quelques pieux cantiques et même quelques-unes de ces vieilles chansons du pays qui avaient si souvent réjoui son enfance. Cette vie de missionnaire, vie de souffrance et de sacrifices, quels pouvaient en être le motif et le soutien sinon la charité, sinon

l'amour de Jésus-Christ, de l'Eglise et des âmes? Oui, la charité, cette vertu toute-puissante qui domine la souffrance et triomphe de la mort, soutenait le cœur de notre grand missionnaire jusqu'à mettre sur ses lèvres le cri de l'Apôtre saint Paul: "*Superabundo gaudio in omni tribulatione mea.*"

"Je surabonde de joie au milieu de mes tribulations". On le comprend, tant de vertu et d'héroïsme devait le désigner à l'attention de l'Eglise. Aussi quand Mgr Provencher tomba sur la brèche, à bout de force et de santé, Mgr Lafèche fut aussitôt choisi pour lui succéder. Mais lui si intrépide sur les champs du dévouement et du sacrifice, le voilà tout effrayé devant les responsabilités de l'épiscopat. Il met en avant ses forces épuisées, il fait valoir ses infirmités, il montre les plaies inguérissables de ses jambes, glorieuses cicatrices de ses courses apostoliques, et c'est ainsi qu'il a le double bonheur d'échapper à l'épiscopat et de voir cette dignité placée sur la tête de son compagnon d'apostolat, de son ami de cœur, de celui qu'il n'appellera jamais que du nom de frère et qui devait jouer un rôle si glorieux dans l'histoire de l'Eglise de l'ouest canadien, vous avez nommé Mgr Alexandre Taché.

"Mgr Lafèche reprit sous l'autorité de Mgr Taché sa vie d'apôtre et de missionnaire; volontiers, il eût voulu consumer ses jours et finir sa vie au milieu de ses chères missions. Mais comme pour le diacre saint Laurent, de plus grands combats pour le triomphe de la foi, *majora certamina*, des labeurs plus glorieux et peut-être plus douloureux encore l'attendaient. En 1856 il revint dans l'est pour refaire sa santé délabrée; on le garde au séminaire de Nicolet auquel son lumineux enseignement et sa haute direction donnent un nouveau lustre. Cet enseignement et ce gouvernement d'une maison aussi importante était l'achèvement providentiel à la véritable mission que le ciel lui réservait. Bientôt il est appelé aux côtés de Mgr Thomas Cooke, premier évêque des Trois-Rivières, dont il devint plus que l'économiste sage et prudent; il devint son puissant bras droit et le réconfort assuré de son cœur affaibli par les inquiétudes et les soucis d'une administration devenue trop lourde pour lui. Mgr Cooke comprend qu'il a devant lui l'élu du Seigneur qui va poursuivre et compléter son œuvre. De fait, le 1er novembre 1866, Rome met le comble à ses vœux en confiant à son vicaire général la dignité épiscopale et le titre de coadjuteur avec droit de succession au siège des Trois-Rivières."



—Le R. P. Henri Bourque, S. J., du collège de Saint-Boniface, a été nommé visiteur des écoles en remplacement de M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, maintenant curé de Saint-Pierre.

L'ÉVÊQUE DES GLACES POLAIRES

(De la Croix de Paris.)

Nous avons eu l'honneur de la visite de S. G. Mgr Gabriel Breynat, O. M. I., vicaire apostolique du Mackenzie. Il se rend au Chapitre sexennal de sa Congrégation, convoqué à Rome pour le 20 septembre. Il arrive directement d'Aklavik, mission de l'Immaculée-Conception, paroisse assurément la plus septentrionale du Nouveau-Monde, située qu'elle se trouve à l'embouchure du fleuve Mackenzie, au bord de la mer Glaciale, quelque cent lieues par delà le Cercle Polaire.

Il y a, à Aklavik, pour les Esquimaux du bout de la terre, une école-hôpital, édifice élevé par les Oblats de Marie-Immaculée, missionnaires de ces parages, au prix de sacrifices inouïs, et occupé par les intrépides Soeurs Grises de Montréal.

Ces religieuses, dont le livre du P. Duchaussois, O. M. I., *Femmes héroïques*, a raconté les aventures, les abnégations et les labeurs depuis 1867, en Athabaska-Mackenzie, se disposent à pousser plus loin encore, sur les pas des Oblats. Elles iront d'abord, espèrent-elles, s'établir au golfe du Couronnement, où il n'y a plus même de bois, où les Esquimaux habitent l'igloo de neige, au nord du steppe glacé qui but le sang des PP. Rouvière et Le Roux, O. M. I., massacrés en 1913.

Mais elles ne bornent point à cette extrémité leurs ambitions, nous confie Mgr Breynat. Je viens d'envoyer le P. Falaize, O. M. I., un Normand — successeur de nos deux martyrs dans la région du Grand Lac de l'Ours et du Coppermine, — explorer tout le rivage arctique, depuis la baie de Liverpool jusqu'à la presqu'île de Kent, en traversant l'île Victoria. Ce sera peut-être au fond de la baie du Prince-Albert de cette île Victoria que se fera la fondation prochaine. Nous serons au 73^e degré de latitude, presque au niveau du pôle magnétique, et nous atteindrons de cette base, les dernières banquises des Esquimaux.

Cela se fera, poursuit tranquillement l'évêque du pôle Nord. Le Souverain Pontife Pie XI, qui aime de prédilection nos missions — il les appelle les *più dure*, — le veut. Sa Sainteté a daigné me l'écrire encore de sa propre main il y a quelques jours, à l'occasion du 25^e anniversaire de ma consécration: "...Nous avons l'espoir que vos missionnaires, continuant à dompter les difficultés de tous genres, atteindront ces régions si âpres et les fertiliseront de leurs sueurs..."

Le prélat se tait un moment. C'est pour passer les phrases élogieuses que reproduiront heureusement les *Acta Apostolicæ Sedis*. Puis il reprend:

—Parmi les "difficultés" qu'aperçoit le Saint-Père, se trou-

ve, il va sans dire, celle du dénuement, de la privation de tout confort terrestre; mais cela ne compte pas dans l'estime de mes missionnaires. Prêtres, Frères coadjuteurs, religieuses, chacun n'aspire qu'à s'immoler aux âmes les plus pauvres, les plus abandonnées de ce monde, et même, dois-je peser les avis que je donne: le moindre geste de désir qui m'échapperait serait, à leurs yeux, l'ordre qu'ils souhaitent, et ils se jetteraient aussitôt dans des voyages et des travaux mortels. La "difficulté", la grande difficulté, est d'assurer à ceux qui vieillissent et vont tomber des remplaçants, et, à plus forte raison, de doubler, de décupler, ainsi qu'il le faudrait, les rangs de bataille. Mais nous avons confiance. En France, en Belgique comme au Canada, les noviciats des Oblats de Marie-Immaculée se peuplent de plus en plus. La brise d'apostolat qui nous emporta autrefois semble passer encore sur la jeunesse. Dans quelques années nous pourrons donc, à travers les immensités du *Barren-Land* (terre stérile) et par delà nos îles polaires, faire la jonction avec Mgr Turquetil, O. M. I., le préfet apostolique de la baie d'Hudson, qui marche vers nous. Ce jour-là, le peuple esquimau tout entier sera à nous... à Dieu plutôt! En attendant, d'accord avec Mgr Bunoz, O. M. I., vicaire apostolique du Yukon, et nous tenant par la main, d'un côté à l'autre des Montagnes-Rocheuses, nous allons vers le Nord toujours à la poursuite des âmes.

La conversation de Mgr Breynat est exquise, elle enflamme. Cet évêque des sauvages, dont il a fallu amputer le pied gelé en 1892, après sa première traversée hivernale du lac Athabaska; qui a tant de fois parcouru depuis, à la raquette, son vicariat, vaste comme quatre Frances; qui a vécu de viande sèche et de poisson; qui a manié la hache et la varlope; qui a couché trente hivers dans la neige, sous l'aurore boréale, par des froids de 30 à 65 degrés centigrades, a conservé les manières aisées et très simples de son éducation distinguée. Son regard est resté doux et fin. Mais on sent que dans son cœur a grandi chaque jour davantage la force des conquérants.

Nous offrons à Sa Grandeur nos hommages et nos vœux à l'occasion de ses noces d'argent épiscopales.

Mgr Breynat était accompagné du R. P. Duchaussois, missionnaire arctique, auteur et conférencier bien connu, dont la *Croix* a plusieurs fois présenté les ouvrages à ses lecteurs, surtout *Aux glaces polaires* et *Apôtres inconnus...*

X.



—M. l'abbé Victor Primeau, curé de Manteno, Ill., frère de M. l'abbé Léonide Primeau, de l'Archevêché, vient d'être fait camérier de Sa Sainteté.

BULLETIN DE "L'UNION MISSIONNAIRE DU CLERGÉ"

Le Comité National Canadien de l'*Union Missionnaire du Clergé* a publié récemment le troisième numéro de son Bulletin semi-annuel. Les Directeurs en ont fait la distribution aux confrères lors des retraites pastorales. Les membres de l'*Union Missionnaire* qui ne l'auraient pas reçu à cette occasion pourraient se procurer ce Bulletin en en faisant la demande au Directeur diocésain ou au Secrétariat.

A la première page on trouve quelques renseignements très utiles au sujet des faveurs spirituelles dont jouissent les Associés. On a demandé plus d'une fois si les prêtres qui font partie de l'*Union Missionnaire du Clergé* pouvaient bénir et indulgencier les crucifix en leur attachant les indulgences du Chemin de la Croix dans les endroits où se trouvent des Pères Franciscains? Ou encore s'ils pouvaient bénir et imposer le scapulaire de la Sainte Trinité maintenant que les Pères Trinitaires sont établis à Montréal?

La réponse est d'ordre général: comme les pouvoirs accordés aux membres de l'*Union Missionnaire du Clergé* émanent directement du Souverain Pontife ils sont valables même dans les endroits où se trouvent des Religieux auxquels ces divers pouvoirs sont réservés. Ce n'est que pour les pouvoirs émanant du supérieur d'un Ordre religieux que la concession comporte qu'ils ne seront pas valables dans les endroits où il existe une maison de cet Ordre.

Par conséquent, même dans les localités où se trouve quelque maison de Théatins, de Lazaristes, de Trinitaires, de Servites ou de Carmes les membres de l'*Union Missionnaire du Clergé* peuvent, en vertu de leurs pouvoirs comme membres de l'*Union Missionnaire*, imposer séparément ou ensemble les scapulaires de l'Immaculée Conception, de la Passion, de la Sainte Trinité, de Notre-Dame des Sept Douleurs ou de Notre-Dame du Mont Carmel.

On a demandé à Rome la même question, à savoir si les membres de l'*Union Missionnaire* pouvaient se servir de la faculté de bénir les crucifix en leur attachant les indulgences du Chemin de la Croix, "même dans les endroits où se trouvent des Franciscains", et le 9 juin 1923 la Sacrée Congrégation de la Propagande a répondu dans l'affirmative.

Les Associés peuvent donc indulgencier les crucifix pour le Chemin de la Croix, attacher les indulgences du Chemin de la Croix, attacher les indulgences des PP. Croisiers aux chapelets, les indulgences de la bonne mort aux crucifix et bénir les médailles pour chacun des cinq scapulaires, — et cela par un sim-

ple signe de croix pour chaque cas en particulier. Ils peuvent aussi imposer séparément ou ensemble les cinq scapulaires, en se servant de la formule propre que l'on trouve au Rituel, et ils ne sont pas tenus d'inscrire les noms des récipiendaires dans les registres de ces confréries. Ils peuvent encore bénir, selon la formule prescrite, les chapelets de Notre-Dame des Sept Douleurs.

Mais il ne faudrait pas croire que les Associés jouissent d'autres pouvoirs que ceux qui sont énumérés dans les faveurs spirituelles concédées à cette pieuse Union. On ne pourrait pas, par exemple, bénir et indulgencier les médailles de saint Benoît, puisque ce pouvoir n'est pas mentionné. Il faudrait en obtenir l'autorisation de l'Abbé de Saint-Anselme, à Rome. Et on ne pourrait non plus bénir les scapulaires propres aux Tiers-Ordres, cette bénédiction étant réservée aux Ordres dont ils dépendent ou à ceux à qui ils l'ont déléguée.

Parmi les autres faveurs spirituelles, il faut mentionner plusieurs indulgences plénières que l'on peut gagner, l'indult de l'autel privilégié et la faculté d'anticiper matines et laudes à partir de midi.

Que l'on veuille bien lire attentivement ce Bulletin de l'*Union Missionnaire* et on y trouvera bien des renseignements utiles.

U. M. C.



LES REDEMPTORISTES DANS L'ANNAM

Le 14 octobre le R. P. Thomas Pintal, provincial des Rédemptoristes canadiens-français, s'est embarqué à Vancouver avec trois nouveaux missionnaires destinés à l'Annam. Ce sont les RR. PP. Edmond Dionne, ancien vicaire de Sainte-Anne des Chênes, Eugène Lavoie, nouveau prêtre, et le Frère Eloi, qui a demeuré lui aussi à Sainte-Anne des Chênes. Ils s'en vont rejoindre à Hué, capitale de l'Annam, les RR. PP. Cousineau et Larouche, et le Frère Barnabé, partis l'an dernier pour cette lointaine mission. Le R. P. Provincial va avec eux pour choisir un établissement définitif.

Sur le même bateau se sont embarqués pour la Chine trois prêtres du Séminaire des Missions de Chine de Toronto et huit religieuses de la jeune communauté de Notre-Dame des Anges de Sherbrooke.



—Le drapeau canadien-français (azure fleurdelisée croisée de blanc, orné du Sacré Coeur enguirlandé de feuilles d'érables), devenu par une loi de la Législature le drapeau de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, a été arboré sur l'une des tours du Parlement de Québec, le 24 juin dernier.

LA LANGUE, GARDIENNE DE LA FOI

La langue, le verbe, est instrument providentiel, qui garde et propage la foi. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'Esprit Saint: *Fides ex auditu*. Pourquoi serait-il donc téméraire d'affirmer que la langue d'un peuple est le rempart de sa foi? Ce n'est pas le seul, assurément, mais c'en est un. Et quand on dit que c'est rapetisser la foi que de la faire dépendre du maintien d'une langue, on oublie que la foi dépend de beaucoup d'autres choses qui sont encore bien moins importantes.... Que la langue soit gardienne de la foi, c'est un sentiment qui défie toutes les contradictions; c'est une de ces raisons que la raison peut bien ne pas connaître, mais qu'elle n'a pas le droit de nier.

Mgr Paul-Eugène Roy.

UN PREMIER BAPTEME AU CAP ESQUIMAU

Une petite fille de 4 ans se mourait au Cap Esquimau, à la mission de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, dans la préfecture apostolique de la Baie d'Hudson. Ses parents étaient païens et très superstitieux, et, parce que la mère avait cousu des peaux en temps défendu par la superstition, les parents croyaient que l'enfant ne pouvait guérir. Le missionnaire, dans l'espoir de la baptiser, si elle était en danger de mort, apporta des remèdes. L'enfant, baissant de plus en plus, fut baptisée et appelée Thérèse. C'est le premier baptême célébré dans la mission. Elle guérit. Sa mère ne croit plus aux défenses des sorciers. Son père est heureux, plein de confiance et suit régulièrement le catéchisme. Vive sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus! Le premier baptême donné dans sa mission sera, il faut l'espérer, suivi de beaucoup d'autres.

BIBLIOGRAPHIE

Un grand apôtre de la vie rurale: le Dr Amédée Marsan, par le R. P. Léopold, O. C. R. — Peu de figures contemporaines ont brillé d'un éclat aussi pur dans notre Canada français que celle du vénérable docteur Marsan. Qualités du coeur et de l'esprit, amour de sa race et du sol natal, foi humble et intrépide, Dieu l'avait admirablement bien doué, et en bon serviteur il sut faire fructifier ses talents. Aussi le projet de lui élever un monument en reconnaissance des services qu'il a rendus à l'agriculture a-t-il été favorablement accueilli dans toute la province de Québec. Un de ses disciples et amis, le R. P. Léopold, de l'Institut agricole d'Oka, a bien voulu retracer les principaux traits de son admirable carrière trop peu connue du grand public. En vente à

“L’Action Paroissiale”, 4260, rue de Bordeaux, Montréal. 10 sous l’exemplaire, \$6.00 le cent.

Saint Louis de Gonzague, par le R. P. Plamondon, S. J. — Ouverte officiellement le 21 juin dernier, aux premiers jours des vacances, l’année aloysienne, destinée à commémorer le deuxième centenaire de la canonisation de saint Louis de Gonzague, a surtout commencé dans notre pays avec la reprise des classes. C’est pour faciliter la tâche des éducateurs et des élèves que l’Oeuvre des Tracts vient de publier une brochure sur saint Louis de Gonzague due à la plume du R. P. Plamondon, S. J. L’auteur raconte ce que fut Louis dans le monde puis dans le cloître, et il tire de cette vie d’utiles leçons adaptées à notre milieu et à notre caractère. Ces pages feront du bien à tous ceux qui les liront, aux jeunes surtout pour qui elles sont écrites. La brochure, ornée d’une belle image frontispice de saint Louis, ne se vend que 10 sous l’unité, \$6.00 le cent. S’adresser à l’Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Au service de Jésus prêtre. Vol. II - Les vœux divins. Notes intimes tirées des écrits de Mère Louise-Marguerite Claret de la Touche. — Librairie Marietti, 23 Via Legnano, Turin, Italie, VIII-351.

Un beau nom de France, une religieuse humble et mortifiée, une mystique d’une doctrine claire et synthétique, une apôtre du Sacré Coeur, une âme ardente à la sanctification des prêtres: telle fut soeur Louise-Marguerite Claret de la Touche. Après une vie passée dans l’obscurité du cloître, elle est morte en 1915, en son couvent de Vische, au diocèse d’Ivrea, en Italie. Mais ses oeuvres demeurent. Les notes intimes qu’elle rédigea, sur l’ordre de ses supérieurs, sont en cours de publication. Voici le deuxième volume. Elles nous révèlent une âme extraordinaire, riche de dons naturels, mais plus encore de vertus surnaturelles, un tempérament très français, dont les qualités de race imprègnent la doctrine mystique aussi bien que l’apostolat.

Calendrier de Saint Joseph pour l’année 1927 publié à l’Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, avec, en tête, la superbe basilique telle qu’elle apparaîtra quand elle sera terminée. Prix: 50 sous franco. \$4.50 la douzaine. S’adresser au R. P. Directeur des *Annales*, Oratoire Saint-Joseph, Montréal.

Histoire de l’Eglise du Canada. — Conférence donnée à la première Semaine d’Histoire tenue à Montréal en 1925 par le R. P. Georges Simard, O. M. I., professeur à l’Université d’Ottawa. — Cette Conférence se divise en deux parties principales. Elle explique ce que sont les principes de l’Histoire et comment

appliquer ces principes à notre jeune histoire du Canada qu'elle définit: *Gesta Dei per Canadenses*. En quelques pages substantielles elle présente une analyse synthétique de nos trois siècles d'histoire religieuse.

✠

DING! DANG! DONG!

—Dans notre nécrologie du R. P. Lecoq, O. M. I., nous avons dit le mois dernier que le regretté défunt avait été fondateur de Sainte-Rose du Lac et de Sainte-Amélie. On nous a fait remarquer qu'il est inexact de lui attribuer la fondation de Sainte-Amélie, qui est au crédit de M. l'abbé J.-A. Bastien, premier curé, qui a présidé lui-même au défrichement de l'endroit où fut construite la première chapelle.

—On a commencé à préparer la cause de béatification de Mgr de Mazenod, évêque de Marseilles et fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. On recherche présentement les écrits du serviteur de Dieu. S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, à la demande du Procureur général de la Congrégation, a émis une ordonnance à ce sujet le mois dernier.

—Le 18 septembre S. G. Mgr l'Archevêque a conféré, dans la chapelle de l'archevêché, le diaconat au Frère Cyrille Labrecq, O. C. R., du monastère de Saint-Norbert.

—Malgré ses 86 ans, le vénéré doyen de l'épiscopat canadien, S. G. Mgr Grouard, O. M. I., est allé au Chapitre général des Oblats qui vient d'avoir lieu à Rome. Il visitera la France en revenant.

—Le 21 septembre S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, a célébré ses noces d'argent sacerdotales. A cette occasion le Saint-Siège lui a décerné le titre d'assistant au trône pontifical.

—Le mois dernier le R. P. Auguste Lecorre, O. M. I., vétéran des missions du Nord devenu aveugle, a célébré à Saint-Albert le jubilé d'or de sa profession religieuse au Fort Providence en 1876.

—M. l'abbé Honoré Mazué, qui était à Saint-Lupicin depuis quelque temps, a été nommé vicaire à Saint-Pierre.

✠

R. I. P.

—S. E. le Cardinal Stanislas Touchet, évêque d'Orléans, décédé en France.

—M. l'abbé Emile Coulombe, curé de Ste-Lina, Alta, décédé à Edmonton.

—M. Louis Désautels, l'un des pionniers du Manitoba, décédé à Ste-Anne des Chênes.

LE CANADA FRANCAIS

Fusion de la Nouvelle-France et du Parler Français.
Couronné par l'Académie française

REVUE DE L'UNIVERSITE LAVAL

DIRECTEUR : M. L'ABBE ARTHUR ROBERT

UN AN : \$3.00; LE NUMERO : 35 SOUS

ADRESSE : CASIER, 218, UNIVERSITE LAVAL. QUEBEC

DEMANDEZ



Ma liste de prix des peaux crues
fourrures, faites sur commande,
réparées, nettoyées, etc., à des
prix modérés. Satisfaction ga-
rantie.

Antonio Lanthier

Télé.: N1461 207, rue Horace

ST-BONIFACE

Maison-Chapelle

SAINT-BONIFACE, MAN.

MAISON MERE ET NOVICIAT DES MISSIONNAIRES
OBLATES DU SACRE-COEUR ET DE
MARIE-IMMACULEE

(fondée en 1904)

JARDIN DE L'ENFANCE "LANGEVIN"

Pour garçons de 5 à 12 ans.

L'Enseignement des deux langues est organisé de manière
à préparer les élèves pour leur entrée au Collège.



Confection de soutanes, d'hosties et de cierges. Objets de
piété: Chapelets, scapulaires, etc.



— RELIURE —

Liste des prix envoyée sur demande

The Winnipeg Trustee Company of Canada

W. H. Cross	- - - - -	Président
H. Chevrier	- - - - -	Vice-Président
M. J. A. M. de la Giclais	- - - - -	Directeur-Gérant

Il est prouvé qu'au moins neuf sur dix des millionnaires qui meurent confient leurs affaires à une Compagnie de Trust et font leur testament en faveur de la dite Compagnie.

La raison est qu'ils veulent que leurs affaires soient administrées avec soin et aussi que leurs volontés soient respectées, ce qui souvent n'a pas lieu du tout quand ce sont les bénéficiaires qui sont en même temps exécuteurs.

En achetant chez nous

vous obtenez: marchandise de première qualité, prix très modique, service parfait, en un mot la satisfaction la plus entière. En outre, vous encouragez une maison de commerce locale, qui depuis son établissement a fait le plus possible pour servir les intérêts de la population de notre ville et pour propager autant que possible la langue française, par ses annonces continuelles et par l'emploi du français principalement dans le magasin.

La Maison Blanche

Magasin à Rayons
SAINT-BONIFACE, MAN.

Téléphone : N 1183

11-35 Ave Provencher

Terres a vendre

LES TERRES du Manitoba sont reconnues aujourd'hui parmi les plus fertiles de tout l'Ouest Canadien. Non seulement ces terres sont pratiquement inépuisables, mais le climat du Manitoba est tel que le manque total de récolte y est inconnu. Le Manitoba n'est pas soumis comme d'autres provinces de l'Ouest à ces périodes de sécheresse qui souvent rendent les efforts et le savoir-faire des cultivateurs absolument inutiles.

IL Y A aujourd'hui dans toutes les paroisses canadiennes-françaises du Manitoba un assez grand nombre de terres à vendre. Ces terres ont appartenu pour la plupart à des Anglais qui ont émigré dans les villes.

ON TROUVE généralement dans chacune de nos paroisses du Manitoba, église, couvent et écoles françaises. Le nouveau colon canadien-français ne se trouve donc pas en pays étranger lorsqu'il vient au Manitoba. Il rencontre au contraire de ses gens et il peut donner à ses enfants une éducation catholique et française.

LA LISTE suivante donnera une idée du choix des terres à vendre;

St-Laurent, Man.
St-Georges de ChYteau-
guay, Man.
St-Jean-Baptiste, Man.
St-Léon, Man.
St-Lupicin, (Altamont),
Man.
St-Malo, Man.
St-Norbert, Man.
Somerset, Man.
Starbuck, Man.
Swan Lake, Man.
Thibaultville, Man.
Woodridge, Man.
Abbéville, Man.
Camperville, Man.
De Laval, (Fisher
Branch), Man.
Dunrea, Man.
Elie, Man.
Grande Clairière, Man.
Inwood, Man.
Laurier, Man.
Makinak, Man.
McCreary, Man.
N.-D. de Toutes Aides,
Man.
St-Amélie, Man.
St-Rose du Lac, Man.

Aubigny, Man.
Bruxelles, Man.
Fannystelle, Man.
Haywood, Man.
Isle des Chênes, Man.
La Broquerie, Man.
Lac du Bonnet, Man.
La Salle, Man.
Letellier, Man.
Lorette, Man.
Mariapolis, Man.
Morris, Man.
N.-D. de Lourdes, Man.
St-Pierre, Man.
Otterburne, Man.
St-Adolphe, Man.
St-Agathe, Man.
St-Alphonse, Man.
St-Anne des Chênes,
Man.
St-Claude, Man.
St-Joseph, Man.
St-Geneviève, Man.
St-Charles, Man.
St-Claire, Man.
St-Elizabeth, Man.
St-Eustache, Man.
St-Francois-Xavier, Man.
Duck Mountain, Man.

REÇU

14 AOÛT 1974

ADRESSEZ-VOUS pour renseignements aux
Bourés des paroisses ci-haut mentionnées.

BORÉES NATIONALE
DU QUÉBEC